



Réunion de la Commission Consultative GPSO C3b Pyrénées Atlantiques – BAB

Type de document	Relevé de conclusions
Commission consultative	C 3b
Date de la réunion	28 septembre 2009
Lieu de réunion	Bayonne
Référence	GPSO-09-EGI-3-CRT-5514
Validé le 19 octobre 2009 par : les membres de la Commission Consultative	

- **Présentation de l'avancement des études par M. le Préfet**
 - Plusieurs élus, dont les représentants des communautés de communes Nive-Adour et Errobi, rappellent leur opposition à une ligne nouvelle au sud de Bayonne, confirmée par les conclusions de l'étude du bureau d'études Citec. Ils précisent néanmoins qu'ils participeront à la concertation dans le cadre des commissions consultatives et des groupes de travail.
 - M. le Préfet explique que des décisions de faire les études d'une ligne nouvelle reliant la France à l'Espagne ont été prises. Il s'agit désormais de travailler sur les modalités d'un projet de ligne nouvelle en parallèle de l'aménagement de la ligne existante.

- **Présentation de la démarche de concertation par RFF : dispositif général, nomination des garants, mise en place d'un collège des acteurs locaux, objectifs et méthode de la concertation pour l'année 2009**
 - Pas de remarques de la commission.

- **Présentations des décisions du COPIL du 17 septembre par RFF :**
 - Mixité fret entre nord de Dax et l'Espagne
 - Mise en œuvre de SR-GV sur les lignes nouvelles Bordeaux/Espagne et Bordeaux/Toulouse
 - Desserte des agglomérations de Dax et Bayonne-Pays Basque par les gares actuelles ; de Mont-de-Marsan par une gare nouvelle sur la ligne nouvelle, avec correspondance TER via la ligne existante Mont-de-Marsan / Roquefort
 - Réduction du périmètre d'études du sud du marais d'Orx à la frontière, du fait du choix de la desserte de Bayonne-Pays Basque, de la prise en considération de l'évolution du réseau ferré espagnol (ligne nouvelle et réseau existant) et de l'intégration d'une option de passage au sud d'Ascaïn comme proposé lors du débat public
 - Pas de remarques de la commission.

- **Présentation par RFF des bilans des groupes de travail sur les fonctionnalités :**
 - Validation en rang 1 des fonctionnalités suivantes : aménagement capacitaire des lignes existantes Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse en amont des études GPSO, le tronçon commun Bordeaux-Toulouse/ Bordeaux-Espagne, la mixité fret entre Dax et Espagne, la desserte de la gare actuelle de Bayonne et la prise en compte du Y basque dans les études des GPSO.
 - Le raccordement sud-sud entre Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse est acté en rang 2.
 - La représentante du Conseil Régional d'Aquitaine se prononce pour que le raccordement sud-sud soit acté en priorité 1. Il signale également l'impact potentiel fort de ce raccordement sur les options de passage au sud de Bordeaux.
 - Le représentant du Conseil Général des Landes partage la demande du Conseil régional d'Aquitaine.
 - **Validation en rang 2 d'étudier la grande vitesse entre Dax et le nord de Bayonne.**
 - Pas de remarques de la commission.
 - **Validation en rang 2 d'une réservation technique prévue pour le raccordement vers le CEF de Mouguerre. Ce raccordement est à l'étude. Le COPIL a également validé en rang 3 la mise en place d'un raccordement vers le CEF de Mouguerre dès la mise en service.**
 - Pas de remarques de la commission.
 - **Validation en rang 3 d'une réservation technique pour une nouvelle gare en centre ville de Bayonne.**
 - Le député-maire de Bayonne interroge sur l'articulation entre l'autoroute ferroviaire Lille/Hendaye mise en service en 2011, la ligne nouvelle à court et long terme et la desserte du CEF.
 - *RFF précise les trafics prévus sur l'autoroute ferroviaire :*
 - en 2011 : 2 trains AR par jour (terminus Mouguerre)
 - en 2016 (mise en service de la LGV SEA) : 6 trains AR jusqu'à Mouguerre
 - à partir de la mise en service des GPSO : environ 20 trains AR par jour dont 6 terminus à Mouguerre et les autres terminus en Espagne (sud de Vitoria).
- **Présentation par RFF des propositions de suites à donner issues des groupes de travail et des commissions consultatives s'étant déjà déroulées : pôles générateurs de marchandises, amélioration de la ligne existante, étude de la capacité du Y basque, étude du complexe Hendaye-Irun**
 - Le représentant de la commune de Saint-Pierre d'Irube interroge sur l'utilité de traverser le Pays basque via une ligne nouvelle. Il évoque une contradiction sur la fonctionnalité entre le trafic voyageurs prévu sur la ligne nouvelle et le trafic fret présent actuellement sur le Y basque. Il fait référence aux études CITEC lancées par trois Communautés de Communes du Pays Basque.
 - *RFF et M. le Préfet rappellent les conclusions du Débat Public, notamment l'étude de la ligne nouvelle.*

- Le député-maire de Bayonne interroge sur le temps de parcours envisagé entre Marseille et Bayonne.
 - *RFF précise que la liaison Bayonne-Toulouse s'effectuera en 1h40 à condition que soit réalisé un raccordement sud-sud, ce qui permettra de faire Marseille / Bayonne en 3h00 environ en fonction de l'avancée des études sur la ligne Toulouse-Narbonne. L'amélioration de la desserte du Béarn et de la Bigorre ne permettra pas de proposer de meilleurs temps de parcours entre Bayonne et Toulouse que ceux rendus possibles par les GPSO et le raccordement sud-sud. Il en est de même pour l'amélioration de la ligne actuelle ligne Bayonne-Pau-Toulouse.*
- Le représentant de la commune de Saint-Pierre d'Irube interroge sur le gain obtenu vers l'Espagne entre une solution de rénovation de la ligne existante et la réalisation d'une nouvelle ligne.
 - *RFF précise que la remise en état de la ligne existante ne prévoit pas de relèvement de vitesse de la ligne existante. La vitesse des trains est ainsi limitée par les caractéristiques de la ligne (courbes serrées, pentes, arrêts en pleine voie pour desservir les gares de l'axe...).*
- Le président de la Communauté de Communes Errobi interroge sur l'apport de la ligne nouvelle.
 - *RFF précise que la gare de Bayonne sera desservie par des TGV de desserte nationale qui poursuivront vers Hendaye et marqueront un arrêt à Biarritz, Saint Jean-de-Luz et Hendaye. Elle sera aussi desservie par des TGV internationaux qui emprunteront la ligne nouvelle de/vers l'Espagne. Elle sera enfin desservie par des SR-GV nationaux et internationaux si les études de trafic démontrent la pertinence de ces services. La ligne nouvelle améliorera sensiblement les temps de parcours des trains vers le nord et vers le sud. Il est également prévu dans le cadre des haltes SR-GV d'étudier la pertinence et la faisabilité d'une halte SR-GV dans la partie sud du Pays basque.*
- **Présentation des cartes d'état des lieux des enjeux environnementaux par RFF : rappel de la méthode, état du recueil des données cartographiques, grille multicritères**
 - La représentante du Conseil Régional d'Aquitaine interroge sur la prise en compte des trames vertes et bleues du SDAGE qui ne sont pas encore validées.
 - *RFF précise qu'à ce stade des études, la prise en considération de ces éléments se fait au travers des corridors écologiques, identifiés en enjeux très forts dans la grille d'analyse multicritères.*

Informations complémentaires :

RFF présente le planning des études. La présentation des enjeux hiérarchisés est prévue lors de la prochaine commission consultative le 19 octobre.

Après concertation avec les membres de la commission consultative du sud Pays Basque, les élus donneront leur point de vue sur les modalités d'une concertation de proximité. Il s'agit de présenter de façon plus détaillée, aux élus communaux ou communautaires, les recueils de données environnementales et les enjeux bruts associés.

En séance sont remises des planches au 1/25000^{ème} représentant le périmètre d'études validé par le COPIL.

Sont remises en séance, des clés USB contenant la présentation powerpoint de la réunion.